

**Programme de Travail Approuvé de la XXVI Réunion du  
Comité Spécial sur le Développement du Commerce et des  
Relations Économiques Extérieures  
2011-2013**

**ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)**

**XXVII REUNION DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE COMMERCE ET DES RELATIONS  
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES**

**Port d'Espagne, Trinité et Tobago, 11 et 12 juillet, 2012**

## **PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTÉRIEURES 2011-2013**

### **I. AXES DU PROGRAMME DE TRAVAIL:**

Le Comité spécial sur le Développement du Commerce et des Relations Economiques Extérieures développe la coopération et l'intégration, moyennant l'union des efforts des Etats membres et Membres associés de l'AEC, dans la construction et la consolidation d'un espace économique élargi pour le commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe. Dans ce sens, le Plan de travail du Comité pour la période 2011-2013 se fonde sur les quatre points focaux suivants:

- 1. Promouvoir des actions visant à approfondir la Convergence commerciale et une plus grande participation des membres de l'AEC, en mettant particulièrement l'accent sur les pays insulaires de moindre développement de la Grande Caraïbe.**
- 2. Mettre en oeuvre des actions qui consolident une plate-forme logistique et multimodale promouvant le développement et l'expansion du commerce et de l'investissement, leur facilitation, la compétitivité et la connexion entre les pays de la Région AEC.**
- 3. Intégrer la Région AEC à d'autres initiatives régionales relatives à la Convergence commerciale et l'infrastructure.**
- 4. Promouvoir et encourager les Négociations commerciales internationales et la formation en questions commerciales.**

## II. OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR DOMAINE:

### **3.2 : DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES**

#### **3.2.1. Réduction et élimination progressive des obstacles au commerce et à l'investissement dans la Grande Caraïbe**

Promouvoir des initiatives et des activités visant à diminuer les obstacles au commerce dans la région (*E-Regulations*, procédés de visas expéditifs, simplification des démarches d'importation, établissement d'un système de consultation électronique pour avoir accès à l'information et aux conditions d'importation).

#### **3.2.2. Promouvoir et favoriser le Traitement spécial et différencié des petites économies de la Grande Caraïbe**

Promouvoir la Convergence et l'intensification commerciale, par le biais de nouvelles concessions tarifaires unilatérales aux pays insulaires de moindre développement de la Grande Caraïbe.

#### **3.2.3. Promouvoir et développer les relations commerciales dans la Grande Caraïbe et développer des initiatives pour intégrer la Région AEC à d'autres initiatives régionales de convergence commerciale et d'infrastructure.**

Impulser les relations commerciales dans la région, moyennant des forums dans lesquels la communauté des entreprises pourra explorer de nouvelles opportunités d'affaires (Forum MYPMES de la Grande Caraïbe, Forum des entreprises de la Grande Caraïbe). Par ailleurs, déterminer des formes appropriées d'intégration de la Région AEC aux activités développées à d'autres forums de construction d'espaces de convergence commerciale et d'infrastructure.

#### **3.2.4. Promouvoir et encourager les négociations commerciales internationales et la formation en questions commerciales.**

Renforcer les compétences commerciales en matière de négociation, gestion et solution de controverses des Accords de la région, par le biais de journées de formation offertes avec l'appui de l'OMC, la BID, et l'ACWL.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Plan de travail propose la réalisation de projets numérotés et d'activités mentionnés ci-après:

### **3.2.1. Réduction et élimination progressive des obstacles au commerce et à l'investissement dans la Grande Caraïbe**

#### **3.2.1.1. Normalisation et homogénéisation des procédures et documentations requises pour les autorités douanières et facilitation des procédures douanières des Membres**

#### **3.2.1.2. Numérisation et transmission par voie électronique des démarches douanières entre les autorités des Etats membres.**

#### **Situation actuelle:**

Il existe une grande différence entre les systèmes douaniers des pays de la région, ce qui est devenu une préoccupation et un obstacle pour le développement de plus nombreuses et meilleures relations économiques dans la région.

Ainsi, nous proposons de réaliser des réunions techniques entre autorités de douanes et de contrôle frontalier, afin de promouvoir la signature d'un accord concernant la simplification des démarches d'importation, moyennant la normalisation et l'harmonisation des certifications de douane et la numérisation des démarches de douane des Membres, en vue de promouvoir un commerce agile, sûr et efficace dans la Région AEC.

#### **Activités:**

- a) Promouvoir des Réunions techniques entre les autorités douanières et d'autres autorités compétentes afin de :
  1. Signer un accord pour simplifier les procédures d'importation
  2. Faire une liste et consolider les exigences et les besoins de la coopération pour transférer les capacités des douanes des pays membres et membres associés de l'AEC.

Négocier avec les parties et organisation coopérantes les besoins et la coopération requis, afin de transférer les capacités douanières des Etats Membres et des Membres Associés de l'AEC.

#### **Résultats escomptés:**

- a) Négociation et signature par les Membres de l'AEC, d'un Accord de collaboration afin de simplifier les procédures douanières et autres conditions requises pour l'importation dans la Région AEC.

- b) Signature par les Membres de l'AEC d'un accord pour le début d'un partage d'informations sur les procédures douanières, grâce à une transmission électronique des données, incluant des thèmes comme certification digitale d'origine.

### 3.2.1.3. Procédures expéditives de visas pour les personnes d'affaires de la Grande Caraïbe.

#### Situation actuelle:

Il est nécessaire de faciliter l'obtention de visas pour les personnes d'affaires, afin de leur permettre d'accroître leur connaissances des marchés dans lesquels ils souhaiteraient participer, soit comme exportateurs, ou importateurs, ou bien pour proposer des services ou des investissements. Le fait d'avoir une meilleure possibilité de connaître de près leur marché est un facteur qui permettra un plus grand rapprochement entre entrepreneurs, en créant le climat de confiance nécessaire pour des affaires de plus grande envergure.

Jusqu'à présent, trois (3) pays seulement ont fourni des informations.

#### Activités:

- a) Rencontre d'autorités de migration pour déterminer les actions facilitant les **procédures expéditives de visas**, pour l'entrée temporaire de personnes d'affaires de la Grande Caraïbe.
- b) Elaborer au plus tard en Septembre 2011 (dans un souci de préparation du document prévu pour Novembre 2011) un résumé des Dispositions migratoires des membres de l'AEC pour l'obtention de visas d'affaires.
- c) Envoyer ce résumé d'informations aux Ambassades, Consulats, Chambres et Associations, afin qu'elle soit disponible pour les personnes d'entreprise des pays de l'AEC et la mettre à jour dès qu'il y aura un changement, de manière que les entrepreneurs puissent avoir toujours de l'information fiable à leur portée. Ce résumé sera publié sur le site web de l'AEC.

#### Résultats escomptés:

- a) Faciliter les procédures d'octroi de visas pour les gens d'affaires.
- b) Promouvoir la création d'un visa spécial pour les personnes d'affaires dans la Grande Caraïbe.

**3.2.1.4. Proposer de commencer des programmes d' *E-Regulations* dans les pays de l'AEC afin de promouvoir la transparence et l'efficacité en ce qui concerne le temps nécessaire pour les démarches relatives aux investissements.**

**Situation actuelle:**

Parmi les obstacles plus importants au commerce que rencontrent les entités économiques de nos pays se trouve la méconnaissance des normes et des procédures pour atteindre leurs buts commerciaux. Le fait d'avoir accès ou non à l'information détermine leur participation efficace dans le domaine du commerce extérieur. En définitive, tout revient au niveau de transparence qu'offre chaque pays pour favoriser et/ou promouvoir les activités économiques liées au commerce international. Le manque d'information ou une information limitée font que des activités simples deviennent lentes et par conséquent onéreuses, augmentant ainsi les coûts de transaction pour celui que les réalise et pour le consommateur final et l'économie en général.

**Activités:**

- a) Encourager les pays membres à inclure dans leur programme de Transparence, l'emploi du logiciel d'*E- Regulations* (offert par la CNUCED afin de promouvoir la transparence et accélérer les procédures d'affaires et les documents administratifs).

**Résultats escomptés:**

- a) Que d'ici février 2013, cet outil soit en fonctionnement dans un maximum de pays de l'AEC.

**3.2.2 Promouvoir et favoriser le Traitement spécial et différencié des petites économies de la Caraïbe.**

**3.2.2..1. Promouvoir la Convergence et l'intensification commerciale moyennant de nouvelles concessions tarifaires unilatérales.**

**Situation actuelle:**

Les données commerciales disponibles montrent qu'il y a une concentration de l'offre exportable dans des pays spécifiques, en particulier les pays insulaires de la Caraïbe.

De même, on remarque que les dites exportations sont faites par certains de ces pays ce qui témoigne de la faible participation des autres pays. Cela exigerait l'élaboration de mécanismes pour favoriser une plus grande participation dans le dit commerce.

### **Activités:**

- a) Charger le Secrétariat de l'AEC à travers la Direction du Commerce, de demander la collaboration de la ECLAC pour l'analyse (cartographie) de l'écoulement réel et potentiel du commerce dans les pays membres de l'AEC et les membres associés et de proposer un plan pour la concession de tarifs préférentiels entre ces pays.
- b) Les pays membres de l'AEC et les membres associés présenteront à travers le Secrétariat de l'AEC, leurs demandes de concessions tarifaires au moyen de listes de produits (au niveau des sous-groupes tarifaires), par pays, le 1er Septembre 2011 au plus tard.
- c) Dans le cas d'Haïti, une attention particulière sera accordée aux demandes de concessions tarifaires présentées par la République d'Haïti..
- d) En raison des activités mentionnées dans les paragraphes précédents, le travail consistera en l'identification des paramètres afin de définir des plans pour l'octroi de tarifs préférentiels unilatéraux.

### **Résultats escomptés:**

- a) Octroi unilatéral de préférences tarifaires pour les pays membres de l'AEC et les membres associés, dès que les procédures internes de chaque pays le permettent.

#### **3.2.2.2. Promouvoir les possibilités multimodales dans la région de l'AEC**

### **Situation actuelle:**

Les exportations entre les membres de l'AEC restent dans des limites modestes, en raison de la difficulté pour le transport des marchandises, aussi bien maritimes qu'aériens. La certitude de compter sur un moyen de transport régulier, sûr et à des prix raisonnables aiderait à impulser les échanges commerciaux entre les membres de l'AEC, et en particulier les exportations provenant des pays (insulaires).

### **Actions recommandées:**

- a) Etablissement d'**Accords de Coopération technique commerciale** entre des opérateurs de l'industrie maritime et portuaire et de Zones franches des pays de l'AEC. Par ailleurs, il est à espérer que l'industrie recommande aux autorités des actions pour améliorer la façon d'organiser l'intégration des services de transport multimodal de la région, notamment le développement de possibilités de distribution régionale, de services maritimes et de services auxiliaires en rapport avec l'industrie.

b) Etude des possibilités de création d'une entité supra nationale appelée **TransAEC – Logistic**, servant de liaison entre le secteur privé exportateur insulaire et les lignes de navigation qui desservent la Caraïbe, ainsi que les entreprises qui fournissent de services spécialisés relatifs au chargement (emballage, assurances, banque, réfrigération, entre autres).

Sa mission sera de servir d'appui et de conseil en matière de logistique de transport de marchandises entre les pays insulaires et les autres pays de l'AEC. La **TransAEC – Logistic** devra, le cas échéant, négocier avec les compagnies de navigation intéressées à servir les membres de l'AEC, un volume de chargement garanti – afin que ces compagnies trouvent plus attirant de régulariser leurs visites aux ports les plus importants de la zone de la Caraïbe, où serait congloméré le chargement pour leur distribution et transport à la destination finale.

Elle devra donc travailler à éveiller l'intérêt des entreprises, afin de parvenir de manière organisée au groupage de la charge de différentes entreprises en un seul conteneur, ce qui permettra de réduire les coûts de transport de manière considérable, comme étant partagé entre plusieurs utilisateurs. Cela aiderait à promouvoir les exportations et en même temps, à encourager les compagnies de navigation à fournir un service plus régulier et assuré, et à d'autres entreprises liées au secteur exportateur à offrir davantage de services aux entreprises d'exportation.

### **Résultats escomptés:**

Que les pays de l'AEC puissent parvenir à ce que leur offre exportable arrive aux pays membres et au restant du monde, à des coûts de transport moins élevés et dans un meilleur délai.

### **3.2.3. Promouvoir et encourager les relations commerciales dans la Grande Caraïbe**

#### **3.2.3.1 Forum des entreprises de la Grande Caraïbe (grandes entreprises):**

### **Situation actuelle:**

Le Forum des Entreprises de la Grande Caraïbe est une activité de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) qui a lieu tous les ans. Cette manifestation est réalisée par mandat des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'Association, dans le cadre de l'objectif de consolider un espace élargi pour le commerce et l'investissement dans la région.

La Déclaration de Panama met l'accent sur l'importance et la signification de l'institutionnalisation du Forum des Entreprises comme outil de promotion commerciale et d'investissement de la région.



Ce processus a permis de reconnaître que l'élargissement et le renforcement des relations commerciales de la région exige des actions qui vont au delà de l'accès aux marchés. Pour accroître les échanges et les investissements il est nécessaire d'encourager la création d'espaces qui donnent aux gens d'entreprise de la région la possibilité de se connaître, en contribuant ainsi à l'apparition d'une culture d'entreprise dans la région.

### **Activités:**

Réalisation de deux forums d'entreprises pour l'interaction de la communauté des entreprises et la promotion des affaires. Le premier se tiendra au Panama.

### **Résultats escomptés:**

Elargir et renforcer les relations commerciales au sein de l'AEC, en reconnaissant le besoin de promouvoir une plus grande culture d'entreprise dans la Grande Caraïbe, et contribuer à l'accroissement des échanges entre ses Etats membres et Membres associés, en éveillant un plus grand intérêt.

#### **3.2.3.2. Forum de Transparence commerciale:**

L'objectif de ce forum est l'amélioration de la transparence des institutions des Membres de l'AEC, moyennant des procédures d'accès à l'information sur : les règlements techniques, les certifications et l'information sur les conditions sanitaires et phytosanitaires requises à l'importation, les normes et procédures qui assurent l'innocuité alimentaire, ainsi que sur les systèmes de contrôle en vigueur dans les pays de l'AEC.

### **Activités:**

- a) Réaliser des réunions pour faciliter le dialogue entre les institutions des membres de l'AEC, afin d'arriver à établir des procédures d'accès à l'information sur des règlements techniques, certifications et information sur les conditions sanitaires et phytosanitaires requises à l'importation, entre autres choses.
- b) Consolider les sources d'information sur les règlements techniques, les certifications et des informations sur les exigences sanitaires et phytosanitaires à l'importation, normes et procédures pour assurer la sécurité alimentaire et les systèmes de contrôle d'entrée en vigueur dans les pays en ACS et des points de contact.

### **Résultats escomptés:**

Approfondir la coopération et la transparence entre les membres de l'AEC, dans le but de favoriser le commerce.



### **3.2.3.3. Rencontre de Micro, Petites et Moyennes entreprises (MIPMES) de la Grande Caraïbe.**

Les micro, petites et moyennes entreprises (MIPMES) ont été définies comme le moteur du développement économique et social, notamment dans les pays en développement. Outre leur potentiel de créer et d'élargir des possibilités de travail et de soulager le chômage, les MIPME favorisent le développement des compétences permettant d'entreprendre des affaires, assurent l'élargissement des possibilités du marché et se servent de matière première locale. Ils promeuvent les entreprises de travail intensif, ainsi que les exportations et la substitution de ces dernières. Par conséquent, le développement des MIPME représente une stratégie ample de développement économique qui assure une croissance, qui assure une croissance équitable à court et moyen terme.

#### **Activités:**

Réaliser avec l'appui des MIPMES un Séminaire où des entités spécialistes en matière de MIPMES, présenteront des exposés sur l'importance du secteur et ses possibilités de développement dans la région.

#### **Résultats escomptés:**

- a) Sensibiliser au rôle que remplissent les MIPMES dans le développement économique et social de la région.
- b) Informer sur les différents appuis gouvernementaux et bancaires qui existent dans la région pour l'établissement, le développement et la consolidation de MIPMES.
- c) Promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement d'entreprises dans la région.

### **3.2.3.4. Rencontre entre les Autorités maritimes et les Compagnies de Navigation qui desservent la Caraïbe.**

#### **Activité:**

Réaliser un séminaire entre Autorités maritimes des Membres de l'AEC et les Compagnies de navigation de la zone de la Grande Caraïbe dans le but d'échanger des connaissances et de pouvoir développer des liens assurant une meilleure efficacité portuaire.

#### **Résultats escomptés:**

Améliorer la liaison entre les ports en vue de faciliter les réseaux d'importation et d'exportation entre les Membres de l'AEC.

### **3.2.3.5. Participation de la Région de l'AEC aux activités portant sur d'autres initiatives concernant les questions de l'intégration du Commerce.**

#### **Situation actuelle**

A l'heure actuelle, la Région AEC ne possède pas de liens efficaces avec le développement et le progrès d'autres initiatives ou Forums régionaux qui promeuvent la Convergence commerciale et le développement d'infrastructures dans la région. La Région AEC doit avancer au rythme de ces initiatives. D'autre part, et compte tenu de ses particularités, elle devra être tenue en ligne de compte par les organismes internationaux de financement et de coopération qui travaillent actuellement à des projets et des initiatives connexes.

#### **Activités:**

- a) Déterminer des formes appropriées d'intégration de la Région AEC aux activités développées par d'autres Forums de construction d'espaces de convergence commerciale et d'infrastructure.
- b) Demander aux organismes internationaux de considérer la Région AEC dans les initiatives promouvant des schémas de convergence régionale et les projets régionaux de développement d'infrastructures.

#### **Résultats escomptés:**

Incorporer la Région AEC aux initiatives actuelles de promotion de schémas de convergence régionale et aux projets régionaux de développement d'infrastructures, afin d'éviter des déphasages dans la compétitivité régionale.

### **3.2.4. Promouvoir et encourager les Négociations commerciales internationales et la formation en questions commerciales.**

**3.2..4.1.** Promouvoir la convergence commerciale à partir du renforcement des compétences de négociation commerciale, en tenant compte des caractéristiques commerciales des membres de l'AEC, et mettant l'accent sur les membres insulaires.

#### **Actions recommandées:**

Consolider l'offre de la coopération régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles des pays dans les domaines de la négociation, l'exécution, et les questions de règlement des différends par les instruments commerciaux existants.

### **Résultats escomptés:**

Renforcement des capacités institutionnelles des pays de l'AEC en matière de négociations commerciales internationales, d'administration et règlement des différends.

### **3.2.5. Réunions de l'AEC: Comité spécial sur le Développement du commerce et des relations économiques extérieures**

Finalement, la Présidence du Comité propose la réalisation de deux (2) réunions par an du Comité sur le Développement du commerce et des relations économiques extérieures, afin de présenter les initiatives et d'obtenir l'approbation des activités et du plan de travail proposé par la Présidence du Comité spécial, ainsi que d'effectuer le suivi de la mise en oeuvre du Plan de travail et de la réalisation des réunions.

---

Code numérique:

- Les deux premiers chiffres (3,2) indiquent le domaine: le Développement du Commerce et des Relations Economiques Extérieures.
- Le troisième chiffre indique le numéro du programme.
- Le quatrième chiffre indique le numéro du projet dans le programme.

En ce qui concerne le point 3.2.5 : il se réfère exclusivement à la réunion du Comité spécial sur le Développement du Commerce et des Relations Extérieures

Exemple: Code 3.2.2.4 se réfère à:

- 3.2-commerce et le développement et les Relations économiques extérieures.
- 2 - Le numéro du programme.
- 4 - Le numéro de projet au sein du Programme.